



CM 2022-1

République Française
Département de Vaucluse

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT HIPPOLYTE LE GRAVEYRON**

Le 18 janvier 2022 à 18h15, se sont réunis les membres du Conseil municipal, sous la présidence de monsieur André AIELLO, maire de la commune de Saint Hippolyte le Graveyron.

Etaient présents : André AIELLO, Geneviève ROUVIER, Jean-Marc PONS, Jean-François MEDRAT, Vincent RAMADE, Aurélien CABEZAS, Cindy ARNAUD, Bernard REYMOND, Catherine AUTRIC, Anne-Marie FORESTIER

Etaient absents : Rémy FALQUE

Le secrétariat a été assuré par Geneviève ROUVIER

Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1) Vœux du Maire

Le Maire souhaite une bonne année 2022 à tout le conseil municipal. Il fait un bilan de l'année 2021 en mettant l'accent sur l'incendie de l'été qui a marqué tous les habitants. Il rappelle la création de l'ASL Les Dentelles qui va s'occuper des terrains incendiés.

Le Maire annonce que l'année 2022 sera sous le signe de la remise en état de la commune.

2) L'ASL Les Dentelles

Madame Anne-Marie FORESTIER prend la parole pour faire un point sur l'ASL Les Dentelles. Avec l'aide de monsieur Haïmad BAUDRILLER-CACAUD du CRPF, l'association syndicale libre Les Dentelles a vu le jour le 4 janvier 2022. Un syndic de 9 membres a élu un bureau de 4 membres qui se constitue comme suit :

- Anne-Marie FORESTIER : présidente (résidente à Saint-Hippolyte-le-Graveyron)
- Pierre GOUBET : secrétaire (résident à Beaumes-de-Venise)
- Isabelle DENIS-RIBOT : trésorière (résidente à Saint-Hippolyte-le-Graveyron)
- Jean-Michel HERZ : trésorier adjoint (résident à Caromb)

Anne-Marie FORESTIER indique que les démarches sont en cours pour ouvrir un compte bancaire au nom de l'ASL Les Dentelles afin d'encaisser les chèques d'adhésion. Monsieur Haïmad BAUDRILLER-CACAUD a choisi une entreprise pour s'occuper du bois brûlé. Les travaux devraient démarrer en février. Anne-Marie FORESTIER a mis un place un site web à l'adresse <http://asllesdentelles.e-monsite.com> afin que tout le monde puisse suivre l'actualité de l'association et y adhérer facilement.

Le Maire rappelle que l'ASL Les Dentelles doit faire un courrier officiel pour demander l'autorisation de domicilier l'association à la mairie de Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Le Maire rappelle également qu'une étude a été demandée à l'ONF pour dresser le constat des parcelles endommagées. L'ONF se rémunère sur les bénéfices de la commune liés à l'exploitation financière des forêts ; ces derniers étant nuls, l'ONF travaillerait pour la commune sans contrepartie financière.

La mairie va adhérer à l'association et faire une demande de subvention pour l'entretien des parcelles communales. Le Maire demande à Jean-François MEDRAT et à Vincent RAMADE de bien vouloir suivre les travaux.

À ce jour, l'ASL Les Dentelles compte une cinquantaine d'adhérents. Le conseil municipal remercie Anne-Marie pour le travail réalisé.

3) Retours des commissions extérieures

Le Maire annonce que l'enfouissement du réseau télécom qui part du cimetière jusqu'au chemin du Graveyron est prévu : il sera financé par la commune. Les enfouissements des réseaux électriques et télécom chemin Long Serre et chemin Long Serre Bas seront réalisés également : ils seront financés par le SEV dans le cadre du renforcement des réseaux.

Le Maire a sollicité l'association UP Ventoux pour la réparation du mur en pierre sur l'aire de retournement chemin du Graveyron, abîmé par le service départemental d'incendie et de secours lors de leur intervention sur le feu de l'été 2021. Le Maire a également pour projet de faire réparer la table d'orientation, située au sommet du Graveyron, qui a été dégradée.

Geneviève ROUVIER explique qu'elle est allée avec Vincent RAMADE au séminaire des Communes Forestières. Elle propose de réunir tous les habitants de la commune afin de les tenir au courant sur les mesures de débroussaillage mais également de revoir le plan de sauvegarde de la commune. Le Maire pense que cela pourrait se faire en collaboration avec l'ASL Les Dentelles.

4) Mise à disposition d'un terrain par la ville de Carpentras

Le Maire fait un point sur le projet du bistrot de pays : l'achat du terrain de madame SOULA est en cours, la mairie attend le retour du notaire qui doit réaliser un détachement parcellaire avant la vente.

Le Maire explique que la ville de Carpentras a reçu en lègue il y a plusieurs années une parcelle de 2 000 m² sur la commune de Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Cette parcelle d'oliviers est dans la continuité du terrain prévu pour la construction du bistrot de pays. Les conditions du lègue n'autorisent pas la construction, la ville de Carpentras propose une mise à disposition du terrain qui sera légalisée par une convention entre les deux communes.

5) Temps de travail, création de poste et stagiairisation

Le Maire annonce qu'il a saisi le Comité Technique du CDG84 pour les projets de délibération sur le temps de travail et la journée de solidarité qui seront votés lors du prochain conseil municipal.

Le Maire explique la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif territorial dans le but de stagiairiser Louise CHARNAY, la nouvelle secrétaire de la mairie. Il explique le stage va durer un an suite à sa nomination stagiaire. Le Maire appelle au vote le conseil municipal.

Le conseil municipal **accepte à l'unanimité** la création d'un poste d'adjoint administratif territorial de catégorie C.

6) Questions diverses

Le Maire annonce que le Groupement Oléicole a trouvé une nouvelle variété d'olive sur la commune de Saint-Hippolyte-le-Graveyron ; l'arbre sera baptisé et une manifestation aura lieu pour rendre cette nouvelle variété officielle. Une pépinière travaille actuellement sur la reproduction de cette nouvelle variété.

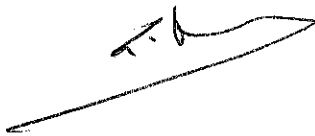
Le Maire explique que la commune de Caromb a rédigé un bel article dans la revue municipale sur l'incendie de l'été 2021. Le Maire regrette que la crise sanitaire empêche toute manifestation car il aimerait pouvoir remercier toutes les personnes qui ont aidés et accueillis les habitants. Le Maire invite le comité des fêtes à travailler sur l'idée. Le Maire annonce qu'il a également donné une subvention complémentaire pour le Comité Feu de Forêt.

Des travaux vont être réalisés sur la citerne incendie afin de rajouter un poteau incendie bleu et de faciliter le travail du SDIS.

Le Maire demande au comité des fêtes d'organiser quelque chose pour le départ de Joëlle qui aura lieu en mars.

La séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,
Geneviève ROUVIER



Le Maire,
André AIELLO

